

d'Eric Hemar
et Francis Lemor

Ne tirez pas sur le CICE, un vrai stimulus économique

Ces dernières semaines, le CICE est entré dans la zone dangereuse des échanges de tirs électoraux : cadeau scandaleux fait aux entreprises pour une partie de la gauche, usine à gaz pour une partie de la droite et pour certaines grandes entreprises, dispositif inefficace selon certaines études plus ou moins orientées...

Nous pensons qu'il est temps de rétablir certaines vérités sur le sujet, à commencer par la première : si nos deux entreprises ont créé à elles deux entre 2013 et 2016 près de 4.000 emplois (2127 chez STEF et 1.638 chez ID Logistics) sur le territoire national, c'est en grande partie grâce au CICE.

Reprenons un à un les arguments de ses contempteurs :

« C'est une usine à gaz. » Cet argument ne résiste pas à l'examen une seconde. Il s'agit d'une addition, d'une multiplication et d'une soustraction. Son calcul est d'une simplicité absolue.

« C'est un cadeau scandaleux fait aux entreprises. » La création du CICE a compensé presque à l'euro près, la diminution des allègements dit « Fillon » et la hausse de l'IS du début du quinquennat. Ce dispositif a permis à nos entreprises d'amortir le choc fiscal, d'investir et de continuer à créer de l'emploi. A tout le moins, et c'est un impact indirect majeur, il a certainement permis de casser le rythme des défaillances d'entreprises dans notre secteur, rythme qui baisse depuis 2014.

« C'est un dispositif inefficace pour la création d'emplois. » Nous constatons exactement l'inverse dans nos entreprises. Les branches ayant reçu le plus de

CICE ont vu davantage de créations ou de sauvegardes d'emplois (Observatoire français des conjonctures économiques, 17 décembre 2015) et une augmentation relative des rémunérations (notamment sous forme d'intéressement et de participation).

« Le CICE ne bénéficie pas de la même manière à toutes les entreprises et à toutes les branches professionnelles. » C'est sans doute là le vrai sujet et la raison des attaques. Le CICE est plus orienté vers les entreprises à forte

**Si nos deux entreprises
ont créé près de
4.000 emplois à
elles deux, c'est en grande
partie grâce au CICE.**

**Il est indéniable
que l'effet du CICE
sur les taux de marge
va jouer à plein.**

main-d'œuvre, créant de l'emploi en France et qui paient leurs impôts en France. Mais est-ce vraiment si scandaleux ? Il est nettement moins attractif pour celles qui délocalisent ou qui ne paient plus d'impôt en France (notamment à travers une bonne optimisation fiscale européenne !).

« Le CICE n'a pas d'effet sur l'innovation des entreprises françaises face à la concurrence étrangère. » Il faut rappeler que le CICE n'a pas été conçu pour stimuler la recherche et qu'il existe

pour cela une incitation fiscale spécifique : le CIR (Crédit d'impôt recherche). En revanche, le CICE a bien pour principal effet de permettre aux entreprises de restaurer leurs marges, afin – dans l'ordre – de relancer leurs investissements, de créer de l'emploi et d'accroître leur compétitivité dans la conquête de marchés étrangers. Il est indéniable que l'effet du CICE sur les taux de marge a commencé à jouer à plein en 2014, avec un effet d'entraînement avéré sur les investissements en 2015 (+2,7 % selon l'Insee) et une accentuation sur les six premiers mois de l'année 2016 (+3,4 % selon l'INSEE).

Les premiers bénéfices tirés du CICE en 2014 et 2015 sont donc très encourageants, et ceux attendus sur 2016 et 2017 (avec de surcroît un taux porté à 7 %) devraient être sensiblement accrus.

Mais nous avons aussi besoin de stabilité fiscale, et de visibilité sur la pérennité de ce dispositif ; pérennité indispensable dans des branches professionnelles où les taux de marge sont faibles.

Nous avons trop souffert, ces dernières années, de changements incessants dans la réglementation, le calcul des charges, la pénibilité... De grâce, évitons un grand chambardement qui risque de plonger, à nouveau, nos entreprises dans un attentisme néfaste. Donnons leur la chance de continuer à se développer, à investir et à créer de l'emploi grâce à la dynamique vertueuse du CICE.

Eric Hemar
est président de ID Logistics.
Francis Lemor
est président de STEF.